

REFERENTIEL « ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES LOIRE »
Elaboré par la DDCS, la PREFECTURE et le centre ressources AFI ECRIT 42

	Appel à projet PAIEF* (ex PDIPI) Crédits de droit commun BOP 104	Appel à projet Contrat de Ville Crédits spécifiques BOP 147 (Uniquement en Quartier Politique de la Ville)
Public Eligible	-primo arrivants depuis moins de cinq ans hors Union Européenne et en situation régulière , hors CAI*	- tout public ne maîtrisant pas la langue française (écrite et/ou orale). -sont exclues les personnes rentrant dans le cadre de l'appel à projet du PAIEF
Objectifs généraux	- apprentissage du français en vue d'un accès à l'autonomie par la découverte et l'appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France. - développement de la compétence de communication à l'oral et initiation à l'écrit - apprentissage de la citoyenneté et de laïcité <i>Actions non éligibles : groupes de parole, échanges de savoirs culinaires...etc. atelier sans projet linguistique défini</i>	
Organisation pédagogique	- existence d'un dossier d'inscription par apprenant - temps dédié à un accueil individualisé - suivi de l'assiduité de la personne - inscription du bénéficiaire dans une logique de parcours individualisé - entrées/sorties permanentes ou date à date - test ou entretien de positionnement et évaluations intermédiaires et finale	
Nombre de personnes par groupe	8 à 15 personnes par groupe souhaitées	
Objectifs pédagogiques (aspects linguistiques)	Accompagnement permettant de tendre vers le niveau A2 du CECRL* <i>Actions non éligibles : actions sans lien avec une logique de parcours pour le bénéficiaire</i> - Information sur le DILF* et le DELF* - Accompagnement à la préparation et à la présentation du DILF	- Tous niveaux <i>Actions non éligibles : actions sans lien avec une logique de parcours pour le bénéficiaire</i> - Information sur le DILF* et le DELF* - Accompagnement à la préparation et à la présentation du DILF
Démarches de socialisation à la laïcité, à la citoyenneté et au vivre-ensemble	- mise en place de modules spécifiques aux questions de laïcité et de citoyenneté - visite et/ou accueil de partenaires dans le cadre des démarches d'apprentissage, de socialisation et d'accès aux droits - séances pratiques, exemples : se repérer sur un plan, faire des démarches administratives... - participation aux autres activités éventuellement proposées par la structure	
Rythme des séances	- objectif minimal souhaité : 2 séances par semaine et par groupe - 32 semaines par an en moyenne	

Durée de l'accompagnement	Objectif de parcours ASL de 18 mois maximum souhaité pour chaque stagiaire
Encadrement	Au moins un intervenant professionnel titulaire d'un diplôme de FLE ou a minima d'un diplôme universitaire (Formateurs/trices de français et actions sociolinguistiques ; DUDILA* , DIFLES ...) <i>Si 100 % de bénévoles : Action non éligible</i>
Bénévoles	Bénévoles sensibilisés ou formés aux méthodes pédagogiques
Projet et moyens pédagogiques	- mise en place d'un projet pédagogique spécifiant la démarche et définissant des indicateurs de réussite (ou grille de progression) sur les aspects linguistiques, l'accès à l'autonomie et la connaissance de la vie en France - mobilisation d'outils adaptés - accompagnement individuel si nécessaire - élaboration d'un corpus documentaire et d'un programme pédagogique relatifs à la connaissance et appropriation des droits, des obligations, et des règles de vie en France.
Porteur de l'action	Associations
Locaux	- une salle dédiée, adaptée au nombre de personnes et à l'activité - respect de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
Partenariat	- échanges avec les structures de la commune ou des communes voisines qui organisent un ASL ou une action d'apprentissage du français - connaissance de l'offre de formation linguistique et/ou d'insertion professionnelle - inscription de l'action sur le site de la cartographie des actions d'apprentissage du français : www.parlera.fr
Réorientation éventuelle des publics vers d'autres dispositifs de formation linguistique ou non	- inscription dans une logique de parcours - travail sur la complémentarité avec les formations ou prestations mises en œuvre par l'OFII, le Conseil Régional, Pôle Emploi, le PLIE et l'Education Nationale dans le cadre du dispositif « Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants).
Budget de l'action	- indication du coût horaire par groupe (hors valorisation du bénévolat) précisant le nombre de bénéficiaires par groupe et le volume horaire moyen sur la durée de l'action.

Glossaire :

PAIEF : Politique d'Accueil et d'Intégration des Etrangers en France

CAI : Contrat d'Accueil et d'Intégration

CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour l'apprentissage des Langues

DILF: Diplôme Initial de Langue Française

DELF : Diplôme Élémentaire de Langue Française

DUDILA : Diplôme Universitaire de Didactique Illettrisme et Analphabétisme

DIFLES : Didactique du Français Langue Étrangère Seconde